

4. La créance totale du Gouvernement des Etats-Unis se réglera aux mêmes conditions que celles portées à l'Accord Financier conclu ce jour pour le remboursement du crédit y prévu.

5. En outre des paiements financiers mentionnés plus haut, les deux Gouvernements sont convenus de ce qui suit:

(a) Les ressortissants des Etats-Unis seront traités sur un pied d'égalité en ce qui touche l'usage et la disposition des installations dans lesquelles les Etats-Unis ont des intérêts;

(b) Les intérêts que le Prêt-Bail peut avoir dans les installations situées en dehors du Royaume-Uni et de ses dépendances coloniales feront l'objet du règlement qui convient lors de la disposition des installations;

(c) Les Etats-Unis se réservent le droit de reprendre tout article provenant du Prêt-Bail en la possession des armées du Royaume-Uni, tout en manifestant l'intention de ne pas exercer ce droit de reprise d'une façon générale;

(d) La remise à d'autres armées que celles du Royaume-Uni pour usage militaire d'articles provenant du Prêt-Bail qui étaient en la possession des armées du Royaume-Uni le jour de la victoire sur le Japon, de même que l'affectation desdits articles à l'usage civil ailleurs qu'au Royaume-Uni ou dans ses dépendances coloniales n'interviendront que du consentement du Gouvernement des Etats-Unis, et le produit net qui en reviendra sera versé au Gouvernement des Etats-Unis. Le Gouvernement du Royaume-Uni convient de ne se dessaisir que dans une très faible mesure pour les affecter à l'usage civil dans le Royaume-Uni et dans les dépendances coloniales ou pour les exporter en dehors desdits territoires des articles provenant du Prêt-Bail qui sont en la possession des armées du Royaume-Uni;

(e) Le Gouvernement du Royaume-Uni s'emploiera de son mieux à prévenir l'exportation aux Etats-Unis de tous biens en surplus dont la propriété est transportée selon le présent accord.

6. Le Gouvernement du Royaume-Uni convient de verser comptant, chaque fois qu'il en sera requis par le Gouvernement des Etats-Unis avant le 31 décembre 1951, des livres sterling jusqu'à concurrence de 50 millions au cours du jour, lesquelles livres seront créditées contre les paiements en dollars dûs au Gouvernement des Etats-Unis au titre du principal en vertu du présent règlement. Le Gouvernement des Etats-Unis affectera ces livres sterling exclusivement à l'achat de terrains, ou à l'achat ou la construction d'édifices dans le Royaume-Uni et ses dépendances coloniales pour l'usage du Gouvernement des Etats-Unis, ainsi que pour la mise à exécution de programmes d'éducation selon les accords qui seront conclus entre les deux Gouvernements.

7. Les arrangements énoncés dans la présente Déclaration interviennent sans préjudice des accords visant le Prêt-Bail et l'Aide Mutuelle qui pourront intervenir entre le Gouvernement des Etats-Unis et les Gouvernements d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de l'Union de l'Afrique du Sud et de l'Inde.